

Emission obligataire verte et responsable

Reporting de novembre 2019 40 M€ - 14,5 ans 4 novembre 2014 → 4 mai 2029

Publié le 26/11/2019



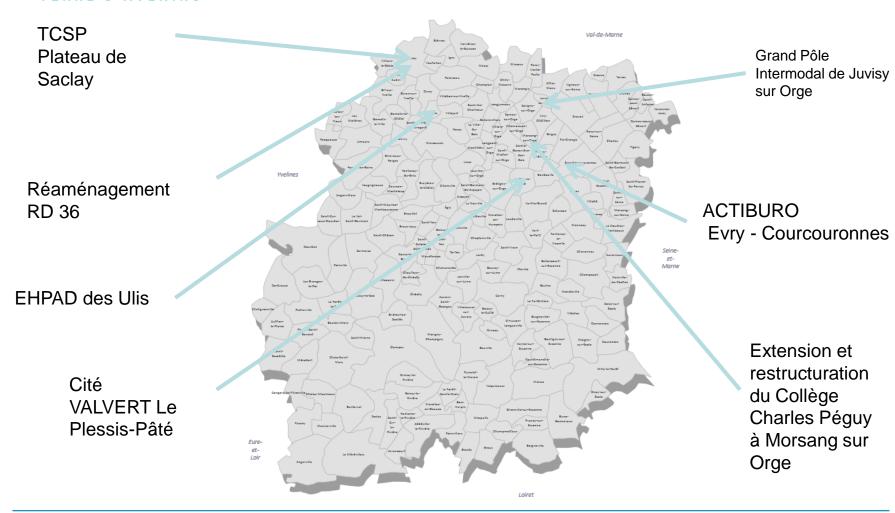
Sommaire

- La localisation des projets
- Les modalités du reporting
- Synthèse
- Reporting des opérations
 - TCSP Plateau de Saclay
 - Grand Pôle Intermodal Juvisy sur Orge
 - Extension restructuration collège Charles Péguy Morsang-sur-Orge
 - ACTIBURO : réhabilitation thermique et fonctionnelle Courcouronnes
 - Cité Valvert Le Plessis-Pâté
 - EHPAD Les Ulis
 - RD 36 : aménagement en plateforme multimodale plateau de Saclay
- Annexes : Indicateurs techniques



Sept projets sélectionnés

- TERRE D'AVENIRS —





Les modalités du reporting

— TERRE D'AVENIRS —

• Le Département s'est engagé sur trois types d'indicateurs:

- En matière d'allocation des fonds : présentation de l'avancement financier de chaque projet
- En matière de management responsable : indicateurs renseignés et présentés pour chaque projet
- En matière de résultats environnementaux et sociaux : indicateurs renseignés et présentés pour chaque projet

Les types d'indicateurs retenus :

- Indicateurs de management : indicateurs rendant compte de la conduite responsable du projet pendant la durée des travaux
- Indicateurs de résultats : indicateurs rendant compte des résultats environnementaux, sociaux et sociétaux du projet

• Les modalités de reporting :

- Présentation annuelle aux investisseurs par une diffusion sur le site internet du Département
- Les indicateurs de chaque projet ont été présentés et validés au lancement de l'émission
- Pendant la période de réalisation des travaux, les indicateurs de management responsable reflétant les respect des normes environnementales, sociétales, d'insertion ou de santé publique sont renseignés
- A l'issue des travaux, les indicateurs de résultats permettant de connaître l'impact des projets sur l'environnement, sur les déplacements sont calculés et renseignés.



Les modalités du reporting

Les commentaires:

- Le présent reporting ne met à jour que les indicateurs des opérations non achevées :
- Le projet « Grand Pôle intermodal de Juvisy » donne lieu à restitution d'indicateurs financiers et de management
- Le projet « réaménagement RD 36 » est analysé sur la base des indicateurs financiers et de management.



Synthèse

— TERRE D'AVENIRS —

Projet	Statut de l'opération	Coût total (en M€)	Financement par le Département	Allocation de l'émission ISR * (soit 40 M€)	
TCSP Plateau de Saclay - Bus Express 91,06 - Ecole Polytechnique / Christ de Saclay	Opération terminée	75,27 M€	14, 197 M€	6,08 M€	
Grand Pôle Intermodal Juvisy/Orge	Opération en cours	128,35 M€	42,66 M€	18,26 M€	
Extension restructuration du collège Charles Péguy Morsang/Orge	Opération terminée	7,16 M€	7,16 M€	3,06 M€	
Cité VALVERT lieu pédagogique d'information sur l'habitat durable et l'éco construction	Opération terminée	15,16 M€	0,50 M€	0,21 M€	
ACTIBURO : réhabilitation thermique et fonctionnelle	Opération terminée	4,45 M€	4,45 M€	1,90 M€	
Construction d'un EHPAD - Les Ulis	Opération terminée	19,6 M€	4,06 M€	2,79 M€	
Réaménagement de la RD 36 en infrastructure multi-modale	Opération en cours	27 M€	18 M€	7,70 M€	
	TOTAL	276,99 M€	91,02 M€	40,00 M€	

^{*} L'Emetteur étant une collectivité territoriale soumise à la comptabilité publique, les recettes ne peuvent pas être affectées. Le calcul de cette allocation est donc théorique.



TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE

Plateau de SACLAY - Ecole polytechnique / Christ de Saclay - Bus express 91-06

TERRE D'AVENIRS -





Début travaux Fin 2013 Fin travaux 2ème semestre 2016



Montant global du projet : 75,2 M€

Quels objectifs?

- ✓ Relier plus efficacement et en site propre les établissements présents et futurs aux pôles multimodaux de Massy et de Saint-Quentin-en-Yvelines
- ✓ Faciliter les échanges locaux, en offrant aux voyageurs un service de qualité, en termes de régularité, de temps de parcours et d'accessibilité
- ✓ S'inscrire dans le Schéma Directeur de la Région IDF, via la liaison entre Massy et Saint-Quentin-en-Yvelines, ainsi que vers les infrastructures de transport nationales ou internationales

Portage : Syndicat des transports d'Ile-de-France MOA (Etat 41 %, Région Ile-de-France 41 %, Conseil départemental 18 %)

Quels bénéfices en matière de développement durable ?

Social

- ✓Amélioration de la desserte pour les usagers de la zone
- ✓ Amélioration du cadre de vie des riverains
- ✓ Renforcement de l'inter-connectivité et inter-modalité
- ✓ Contribution à l'insertion sociale des personnes éloignées de l'emploi

-Environnemental-

- ✓Insertion urbaine raisonnée selon les zones sensibles de biodiversité
- ✓ Contribution à la préservation de la qualité de l'air et des eaux du secteur
- ✓ Mobilité durable : renforcement de l'offre en transport en commun en alternative à l'usage individuel de la voiture, continuité de circulations cyclistes et piétonnes le long du tracé



✓ Contribution au développement et à l'attractivité du Plateau de Saclay, secteur stratégique de développement économique, de recherche et de formation supérieure



2

Quels indicateurs?

Résultats



- ✓ Evolution du nombre de voyageurs (en %)
- √Réduction du temps de parcours
- ✓Sécurisation du réseau (accidentologie)
- ✓ Evolution du trafic routier (% report modal)
- ✓ Qualité des eaux de ruissellement
- ✓Gains en € liés au report modal et au gain de temps pour les voyageurs (mesure ex ante)



- √Concertation avec les parties prenantes
- √Suivi des heures d'insertion sociale
- ✓ Taux de recyclage des déchets de chantier



TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE

Plateau de SACLAY – Ecole polytechnique / Christ de Saclay (bus express 91-06)

TERRE D'AVENIRS —

La réalisation de l'opération :

Les travaux ont démarré en novembre 2013. Une mise en service partielle (section Ecole polytechnique / carrefour de St-Aubin) a été effectuée le 4 avril 2016, notamment pour assurer la desserte d'entreprises s'implantant concomitamment sur le plateau. La mise en service complète (jusqu'au Christ de Saclay) a eu lieu le 22 août 2016. L'inauguration a eu lieu le 11 octobre 2016.

Après la mise en service, quelques travaux se sont poursuivis intéressant des équipements et des dépendances.

Des travaux restent encore à réaliser (démolition d'une station service, adaptations suite à l'audit post-mise en service pour ajuster la signalisation, optimiser le fonctionnement de certaines intersections, renforcer la lisibilité de la plateforme).

A la demande du territoire, le STIF étudie la réalisation d'une station prévue en réserve pour desservir la future « plaine des sports ».

Le STIF est le maître d'ouvrage du projet. Le Département de l'Essonne est financeur de cette opération via une subvention d'investissement au maître d'ouvrage, versée selon la réglementation en HT, ce qui conduit à renseigner les indicateurs financiers de cette opération en hors taxe.

Le TCSP est utilisé aujourd'hui par plusieurs lignes dont la fréquentation journalière moyenne (sur les six premiers mois de l'année 2017) s'élève à plus de 10 000 voyageurs / jour, dépassant les objectifs initiaux. Une augmentation était attendue avec l'ouverture d'écoles à la rentrée 2017.

Le management des travaux

Concertation

La concertation avec les parties prenantes a été intense, soulignant le caractère positif du dialogue établi entre le porteur du projet et les autres parties. Le dispositif s'est appuyé sur :

- des comités de suivi avec le CEA (7 en 2014, 6 en 2015, 1 en 2016).
- des comités d'exploitation sous chantier avec les gestionnaires de voiries et transporteurs (3 en 2014, 4 en 2015, 1 en 2016).
- des réunions d'interfaces avec l'EPPS, la CAPS, le Département et les communes (15 en 2014, 19 en 2015, 2 en 2016).
- une participation aux réunions d'information public organisées par l'EPPS (2 en 2014).
- des réunions de concertation avec les riverains dans le cadre des travaux de reconstitution de parcelles (15 en 2014, 8 en 2015, 2 en 2016).

Insertion sociale

Le nombre d'heures réalisé à septembre 2016 est de 2 434 heures (sur les 5 393 heures prévues).

Au regard des conditions économiques actuelles (mise en chômage partiel), certaines entreprises ont demandé la suspension de ces clauses, permettant un retrait des heures dues au titre des marchés de 1 668 h (calcul à affiner).

Le calcul des ETP/an a pris pour hypothèse un nombre de 1 820,04 h/an.

Santé / Sécurité

Le chantier relève d'une opération de 1ère catégorie, impliquant la mise en place d'un CISSCT (Collège Interentreprises de Sécurité, de Santé et des Conditions de Travail). Il se réunit trimestriellement depuis juillet 2014.

Des audits de sécurité ont été mis en œuvre tous les 2 mois et ont été effectués par un intervenant extérieur de mars à décembre 2015. Après la mise en service en mars 2017, un audit Cerema a été réalisé, établissant plusieurs recommandations d'aménagements correctifs, en cours de mise en œuvre.



GRAND PÔLE INTERMODAL **JUVISY SUR ORGE**



Début travaux Mars 2015 Fin travaux 2020



Montant alobal du projet: 128.3 M€

Quels objectifs?

- Creer un nouveau poie d'échanges bus gare RER structuré et intégré dans un projet urbain cohérent
- √ Faciliter et sécuriser les cheminements piétons, notamment grâce à la réalisation de la passerelle « circulations douces » (piétons et cycles)
- ✓ Adapter les installations aux personnes à mobilité réduite (PMR)
- ✓ Doter le site d'équipements d'informations voyageurs et améliorer la lisibilité de l'offre intermodale

Co-Portage: Conseil départemental de l'Essonne (MOA): 33,81 %, Région Ile-de-France: 41 %, Etat 7,18 %, SNCF: 9,88 %, RFF: 6,04 % EPT Grand-Orly Seine Bièvre 2,09 %

Quels bénéfices en matière de développement durable ? -

Social

- ✓ Accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- ✓ Renforcement de l'inter-connectivité et l'inter-modalité
- ✓ Amélioration du confort et de la sécurité des usagers lors des cheminements
- ✓ Contribution à l'insertion sociale des personnes éloignées de l'emploi

Environnemental-

- ✓ Mobilité durable : report modal significatif avec une diminution du nombre de véhicules sur la route, création d'une passerelle circulations douces
- ✓ Amélioration de l'insertion architecturale des infrastructures.

Economique

- ✓ Réduction du temps quotidien de parcours des usagers
- ✓ Amélioration de l'attractivité du pôle gare



Résultats

- ✓ Evolution du nombre d'usagers (%)
- ✓ Taux de satisfaction des usagers

Quels indicateurs?

- ✓ Modes doux créés en km (piétons et cycles)
- ✓Gains en € liés au report modal et au temps pour les voyageurs (mesure ex ante)

Management



- √ Consultation des parties prenantes
- ✓ Suivi des heures d'insertion sociale :
- ✓Santé sécurité : suivi du plan de prévention
- ✓ Taux de recyclage des déchets de chanţier



*



GRAND PÔLE INTERMODALJUVISY SUR ORGE

— TERRE D'AVENIRS —

La réalisation de l'opération

Les premiers travaux ont débuté pour le Département en 2015 et les interventions se sont succédées depuis : réhabilitation du pont RD29 et de ses rampes d'accès, démolition/reconstruction de la rampe Mairie, construction des appuis de la passerelle circulations douces, ascenseurs publics, local vélo Seine, rampe PMR, escaliers reconstruits côté Mairie et Condorcet.

L'année 2019 constitue la dernière année de travaux pour le Département, qui se caractérise par la pose des tabliers de la passerelle circulations douces, la pose des deux ascenseurs publics, du local vélos, de l'escalier Condorcet et la pose de tous les équipements des ouvrages (candélabres, garde-corps, mobilier urbain, bordures, revêtements,..). La fin des travaux est prévue pour la fin du mois d'octobre.

SNCF Réseau a finalisé le nouvel accès central côté Mairie et devrait pouvoir reposer les voies déposées pour le projet.

SNCF Mobilités poursuit les travaux de construction du nouveau bâtiment voyageurs côté Mairie et va débuter ceux relatifs au parvis Condorcet.

La réouverture du pont et de la passerelle doit s'effectuer de façon progressive à partir du 4 novembre 2019 avec la mise en service complète au 19 novembre 2019 en coordination avec l'ensemble du secteur Mairie (BV Voyageurs, gare routière Bus).

A fin septembre, le Département a dépensé, sur l'exercice 2019, 8,52 M€ pour la réalisation des travaux relevant de son périmètre, soit un montant cumulé de près de 30,50 M€ depuis le début de l'opération.

Le management des travaux Concertation avec les parties prenantes

Des réunions de travail ont été conduites régulièrement tout au long de l'année avec les partenaires techniques du projet et des acteurs locaux (communes, services incendie et secours).

A la demande de la ville de Juvisy-sur-Orge, une réunion publique est organisée chaque année pour faire le point des travaux avec la population. La réunion était prévue le 1er octobre 2019.

Insertion sociale

Sur les deux marchés de travaux de réparation / reconstruction, le groupement a cumulé 7502 heures au titre de l'insertion sociale et a dépassé les objectifs contractuels de 6 382 heures. Le dossier a fait l'objet d'un suivi par le service en charge du dispositif « clause sociale » au sein du Département ; des réunions ont été organisées régulièrement entre l'entreprise, les services du Département ainsi que le GEIQ (groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) pour faire un point sur la mise en œuvre des engagements pris par l'entreprise dans le cadre du marché de travaux. A noter que ces heures n'ont pas permis d'aboutir à un contrat d'embauche

Santé / Sécurité

Le suivi de ce chantier a nécessité la désignation d'un coordonnateur de sécurité chargé de mettre à jour le journal du chantier, d'établir un plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), de rédiger un plan général de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (PGC), d'organiser la mise en place d'un collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail (CISSCT). Ce collège se tient une fois par trimestre pendant toute la durée des travaux sous périmètre départemental.

En 2019, aucun accident de travail n'a été recensé. Au total ce sont 4 accidents de travail qui ont été enregistrés depuis le lancement des travaux sous périmètre de MOA départementale.

Taux de recyclage des déchets du chantier

Les travaux engagés depuis la fin d'année 2016 (dont démolition bas de rampe mairie) ont généré près de 3 200 tonnes de déchets.

Depuis novembre 2018, 170 tonnes de déchets ont été produits. 95,72 % ont pu être valorisés.



EXTENSION ET RESTRUCTURATION DU COLLÈGE CHARLES PÉGUY MORSANG-SUR-ORGE

TERRE D'AVENIRS





Début travaux Fin 2014 Fin travaux Sept 2016



Montant global du projet: 7.1 M€

Quels objectifs?

- ✓ Etendre et restructurer la demi-pension du collège, incluant la création d'une salle « audiovisuel et réunions », reconstruire les sanitaires et créer un préau
- ✓ Améliorer l'accessibilité du collège avec la création de 3 ascenseurs
- ✓ Améliorer les performances énergétiques de l'établissement : rénovation thermique, remplacement de chaudières, réfection des toitures, installation de panneaux solaires, isolation par l'extérieur

Portage : Conseil départemental de l'Essonne

Quels bénéfices en matière de développement durable ?

Social-

- ✓Amélioration des conditions de restauration et d'hygiène des collégiens, des conditions d'enseignement et de travail des personnels

- ✓Accessibilité du collège aux personnes à mobilité réduite
- ✓ Développement culturel et social avec la salle « audiovisuel et réunions »
- ✓ Contribution à l'insertion sociale des personnes éloignées de l'emploi

Environnemental

- ✓ Amélioration de la performance énergétique de l'établissement
- √ Mise en place du tri sélectif des déchets
- ✓ Rétention des eaux pluviales par mise en œuvre d'une toiture végétalisée
- ✓ Mobilité durable : création d'un abri à vélos

— Economique

√ Contribution à l'activité économique du territoire



Quels indicateurs?

Résultats



- √Consommations d'énergie du collège
- √Gain de performance et classe énergétique
- ✓ Taux de recyclage des déchets
- ✓Taux d'utilisation de l'abri à vélo / capacité / nb de personnes utilisant vélo
- √Capacité d'accueil en demi-pension
- ✓ Taux d'accessibilité PMR

Management



(Cf

- √ Concertation avec les parties prenantes
- √Suivi des heures d'insertion sociale
- ✓ Santé sécurité
- ✓ Suivi chantier propre environnement





EXTENSION ET RESTRUCTURATION DU COLLÈGE CHARLES PÉGUY MORSANG-SUR-ORGE

— TERRE D'AVENIRS —

La réalisation de l'opération

Après un lancement de la phase des marchés publics en février 2014, les travaux ont démarré en juillet 2014.

Fin 2016, l'opération est réalisée à 100 %, et nous sommes dans les périodes de garanties.

En réalisation financière, au 30 novembre 2016, sur les 7,16 M€ de budget total du projet : 5,69 M€ TTC de travaux ont été réalisés. Le reste de l'enveloppe est destinée aux paiements des prestataires intellectuels et diagnostiques nécessaires à l'opération.

Les travaux sont terminés et l'équipement est désormais en garantie de parfait achèvement (GPA)

L'inauguration a été faite pour le 20 janvier 2017 en présence de Madame Caroline Parâtre Vice-Présidente déléguée à l'éducation des collèges, et du Président Monsieur François Durovray.

Le management des travaux

Concertation avec les parties prenantes :

Les représentants des utilisateurs ont été conviés à chaque réunion de chantier pour aborder les problèmes inhérents au projet de l'opération : phasage, sécurité, modalité de remise des ouvrages et prise de possession (déménagement).

Insertion sociale:

A la fin de l'opération, l'insertion sociale a été de 3 343 heures. Le bilan du PLIE Nord-Essonne permet de mettre en évidence que 36 personnes y ont participé dans les tranches d'âges suivantes ; - 26 ans : 289 heures (8 personnes), de 26 à 40 ans : 871,5 heures (13 personnes), de 41 à 50 ans : 311,5 heures (5 personnes) et de 51 ans et + : 1 871 heures (10 personnes).

Santé / Sécurité :

Aucun accident n'a été enregistré

Recyclage des déchets du chantier :

Sur 150 tonnes de déchets générés par les travaux sur ce chantier, 97 tonnes, soit 64 % des déchets produits, ont pu faire l'objet d'une valorisation notamment énergétique

Les matériaux concernés par cette valorisation sont représentés principalement par les déchets de construction et de démolition, de béton et de bois.



CITÉ VALVERT: LIEU PÉDAGOGIQUE D'INFORMATION SUR L'HABITAT **DURABLE ET L'ÉCO-CONSTRUCTION** LE PLESSIS-PÂTÉ





Début travaux 2ème trim. 2018 Fin travaux 4ème trim. 2019



Montant alobal du projet : 15,1 M€

Quels objectifs?

- ✓ Créer un lieu unique d'information et de conseil, d'envergure régionale, sur l'habitat durable et l'éco construction, pour tous publics
- ✓ Délivrer un signal fort et démonstrateur de croissance en matière de développement durable, en alliant performance environnementale et innovation sociale et économique avec la promotion de nouvelles formes d'organisation du travail
- ✓ S'inscrire dans le projet global de ZAC Val Vert Croix Blanche, visant à promouvoir l'emploi local et les éco-activités

Portage: Cœur d'Essonne Agglomération (46,83%) Autres partenaires: Région IDF 29,68 %, SORGEM 4,94 %, Conseil Départemental Essonne 3.3%

Quels bénéfices en matière de développement durable?

Social

- ✓ Amélioration des connaissances à plusieurs niveaux : scolaire, grand public, professionnel et institutionnels
- ✓ Contribution à l'insertion sociale des personnes éloignées de l'emploi

Environnemental

- √Maîtrise des impacts environnementaux avec les certifications HQE et Effinergie + du bâtiment
- ✓ Contribution au développement, à la diffusion et mise en œuvre de la construction durable

WM

— Economique

- √ Contribution à l'activité économique du territoire
- ✓ Développement des filières locales de l'éco-habitat et de l'éco-construction et de la formation à ces pratiques



Quels indicateurs?

Résultats



- √Consommations d'énergie de la cité
- ✓ Bâtiment certifié HQE et Effinergie +
- ✓ Professionnels formés
- ✓ Nombre de visiteurs / type de public
- ✓ Nombre et types d'évènements accueillis
- ✓ Retombées économiques locales



- √Concertation des parties prenantes sur le fonctionnement de la cité et le chantier
- √Suivi du profil HQE par étape
- √Suivi des heures d'insertion sociale
- ✓ Santé sécurité
- ✓ Suivi du chantier propre environnement





CITÉ VALVERT : LIEU PÉDAGOGIQUE D'INFORMATION SUR L'HABITAT DURABLE ET L'ÉCO-CONSTRUCTION LE PLESSIS-PÂTÉ

TERRE D'AVENIRS —

Stade de réalisation du projet

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) a été publié début 2017. En juin 2017, une commission d'analyse des offres des entreprise a été organisée. Sur certains lots essentiels à la réalisation de l'équipement, aucune entreprise n'a transmis d'offre, remettant en cause le lancement des travaux.

Avant de lancer la construction de la Cité, l'agglomération doit procéder au dévoiement de l'avenue du Hurepoix, qui longe la parcelle de la future Cité . Le chantier de dévoiement s'est déroulé entre février et aout 2017.

La signature de la promesse de ventre du terrain d'assiette de la Cité entre la Sorgem et de l'agglomération, est intervenue en septembre 2017, pour un montant de 707 680 euros HT.

Suivi de dépenses du budget en € mandatés

Les dépenses 2017 correspondent à la réalisation du chantier de dévoiement de l'avenue du Hurepoix (coordinateur SPS, maitre d'oeuvre et travaux) pour un montant de 902 721 euros TTC. Il s'agit de dépenses supportées exclusivement par l'agglomération.

Indicateurs de management

Concertation avec les parties prenantes

Les consultations avec les partenaires externes ont été suspendues durant l'année 2017.

Suivi du Profil HQE

Suite à l'audit par Certivéa du permis de construire et du projet de DCE de la Cité fin 2016, il a été acté de revoir le profil HQE de la Cité afin d'augmenter au niveau Très performant plusieurs cibles qui initialement prévues au niveau performant. (cf. document joint).

Insertion sociale

Chantier non commencé

Santé / Sécurité

Chantier non commencé

Respect des critères liés au Chantier propre

Chantier non commencé

Taux de recyclage des déchets du chantier

Chantier non commencé



ACTIBURO : REHABILITATION THERMIQUE ET FONCTIONNELLE EVRY - COURCOURONNES

– TERRE D'AVENIRS —





Début travaux Mars 2014 Fin travaux Mars 2015



Montant global du projet : 4,4 M€

Quels objectifs?

- ✓ Rénover énergétiquement le bâtiment : optimisation de l'éclairage et de l'informatique, isolation par l'extérieur, changement des menuiseries, système de ventilation double flux avec récupération de chaleur, toitures végétalisées
- ✓ Faciliter la maintenance et l'entretien.
- ✓ Améliorer le confort acoustique et la qualité de l'air intérieur

Portage: Conseil départemental de l'Essonne

Quels bénéfices en matière de développement durable ?

Social

- √Amélioration des conditions de travail des personnels
- √Accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite
- ✓ Contribution à l'insertion sociale des personnes éloignées de l'emploi

×

Environnemental

- ✓ Maîtrise des impacts avec la Charte Construire et Subventionner Durable:
- Amélioration de la performance énergétique à un niveau BBC Rénovation
- Amélioration du confort acoustique et de la qualité de l'air intérieur
- Recours à des matériaux respectueux de l'environnement
- ✓ Mise en place du tri sélectif des déchets
- √Rétention des eaux pluviales par mise en œuvre d'une toiture végétalisée
- ✓ Mobilité durable : stationnement pour véhicule électrique et abri à vélo

— Economique

- ✓ Valorisation de Certificats d'Economie d'Energie
- ✓ Contribution à l'activité économique du territoire



W

Quels indicateurs?

Résultats



- √Consommations d'énergie du bâtiment
- ✓Gain de performance et classe énergétique
- ✓ Qualité de l'air (mesure de polluants)
- √Niveau d'atténuation acoustique
- ✓Bien être des usagers (audits trimestriels)
- ✓ Taux d'accessibilité PMR



- √ Concertation locale : suivi des réclamations
- ✓Suivi des heures d'insertion sociale
- ✓ Suivi des déchets de chantier et taux de recyclage (charte chantier faible nuisance)
- ✓ Suivi santé sécurité (accidents)



ACTIBURO : REHABILITATION THERMIQUE ET FONCTIONNELLE EVRY - COURCOURONNES

Les résultats

Atténuation acoustique

Le diagnostic n'a pas été fait et ne le sera pas. Le devis demandé n'a jamais été obtenu, et il n'a pas été relancé. Compte tenu de la très bonne performance directement vérifiable sur site, la question n'a pas été considérée comme problématique et l'éventuelle dépense publique sur ce sujet non pertinente.

Accessibilité des personnes à mobilité réduite

Bien que ne relevant pas d'une obligation règlementaire, tout le site a été rendu accessible : ascenseurs, portes motorisées, WC handicapés, flashs lumineux (pour alarme incendie), contraste lumineux et bandes pododactiles pour les emmarchements.

Evolution de la consommation d'énergie

Baisse de 76,71 % de consommation d'énergie par rapport à la consommation avant travaux.

Les améliorations constatées (baisse de 76,71 %) portent sur la consommation électrique réelle constatée à l'issue de la deuxième année d'exploitation 2016, au regard des consommations initiales.

Récupération des eaux de pluie

L'usage de l'eau de pluie est effective sur le site (robinets d'arrosage et de lavage des véhicules, cuvettes de WC, irrigation du mur végétal) puisque que les cuves sont régulièrement vides.

Classement et performance énergétique

Passage du niveau E au niveau B

Le passage du niveau E au niveau B est une traduction, au travers du système d'évaluation des diagnostics de performance énergétique (DPE) de la consommation d'énergie primaire en Kwh/an/m².

Le niveau E correspond à une consommation comprise entre 231 et 330 Kwh/an/m².

Le niveau B correspond à une consommation comprise entre 51 et 90 Kwh/an/m².

La consommation relevée en 2015 était de 63,62 Kwh/an/m²; celle relevée en 2016 était de 58,68 km/an/m².

Qualité de l'air

Le comparatif des diagnostics faits avant puis après travaux montre une amélioration significative pour 11 des 12 indicateurs.

Reste un dépassement de seuil concernant la teneur en dioxyde d'azote tenant dans la marge d'erreur des relevés. Une résolution par l'usage sera peut être suffisante, les extracteurs prévus n'ayant pas été utilisés par les agents.



CONSTRUCTION D'UN EHPAD Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes LES ULIS

- TERRE D'AVENIRS





Début travaux Mai 2014 Fin des travaux Février 2019



Montant global du projet 18,7 M€

Quels objectifs?

- ✓ Construire un EHPAD pour accueillir 108 résidents
- ✓ Proposer un hébergement adapté en réponse à la problématique du vieillissement à un coût maîtrisé et inférieur aux prix pratiqués dans le secteur privé

Portage: Service Essonnien du Grand Age (SEGA)

Quels bénéfices en matière de développement durable ?

-Social-

- √ Réponse aux besoins du vieillissement de la population
- ✓ Accessibilité du service aux personnes modestes
- ✓ Contribution à l'insertion sociale des personnes éloignées de l'emploi

-Environnemental-

✓ Maîtrise des impacts environnementaux avec les certifications « Habitat et Environnement » profil A et Effinergie + du bâtiment : énergie bois majoritaire, isolation performante, matériaux respectueux de l'environnement.



✓Contribution à l'activité économique de territoire via le recours à l'emploi local pour les travaux et pour le fonctionnement de l'établissement



Quels indicateurs?

Résultats

- ✓ Capacité d'accueil (nombre de places)
- √ Taux rotation / attribution
- ✓ Cout hébergement
- ✓ Bâtiment certifié « Habitat et Environnement » et Effinergie+
- Consommation énergie et performance énergétique du bâtiment (ex ante et ex post)
- ✓ Suivi empreinte carbone du bâtiment
- ✓ Emplois créés

- ✓ Concertation des parties prenantes
- ✓ Suivi heures insertion sociale
- ✓ Suivi des déchets de chantier et taux recyclage
- ✓ Empreinte Carbone du projet ex ante et ex post
- √ Suivi de la charte chantier propre
- ✓ Bois comme matériaux construction
- ✓ Santé-sécurité : (accidents et incidents)







RD 36 – AMENAGEMENT EN PLATEFORME MULTIMODALE

L'échangeur du Christ de SACLAY jusqu'au CEA





Début travaux Automne 2017 Fin travaux Fin 2019



Montant global du projet : 27 M€

Quels objectifs?

- Réduire significativement les phénomènes de saturation du trafic au carrefour du Christ de Saclay et en rendre l'accès plus aisé, plus adapté et plus sécurisé pour l'ensemble des usagers
- ✓ Améliorer l'offre et la lisibilité en matière de transports en commun entre Châteaufort en Yvelines et Massy en Essonne
- √ Favoriser le développement des pratiques alternatives en matière de déplacements sur le plateau de Saclay

Portage : Conseil Départemental MOA avec un financement de l'Etat à hauteur de 9 M€

Quels bénéfices en matière de développement durable ?

Social-

- ✓ Amélioration des conditions de déplacements pour les usagers
- ✓ Renforcement de l'inter-connectivité et inter-modalité
- ✓ Contribution à l'insertion sociale des personnes éloignées de l'emploi

- Environnemental-

- ✓Insertion paysagère de l'infrastructure
- ✓ Contribution à la préservation de la qualité des eaux du secteur et de l'air
- ✓ Mobilité durable : transports en commun et modes doux favorisés

— Economique

- ✓ Contribution à la desserte et à l'attractivité du Plateau de Saclay,
- √ Réduction du temps quotidien de parcours des usagers



Quels indicateurs?

Résultats



- ✓ Réduction du temps de parcours
- √Sécurisation du réseau (accidentologie)
- ✓Qualité des eaux de ruissellement



- ✓ Concertation avec les parties prenantes
- √Suivi des heures d'insertion sociale
- √ Taux de recyclage des déchets de chantier



RD 36 – AMENAGEMENT EN PLATEFORME MULTIMODALE

L'échangeur du Christ de SACLAY jusqu'au CEA

— TERRE D'AVENIRS —

Stade de réalisation du projet

Les travaux sont en cours de réalisation et ont été principalement réalisés à ce jour la création des chaussées de la 2 fois 2 voies entre le Christ de Saclay et le CEA, l'ouvrage de dénivellation de la RD36 et deux bassins de traitement des eaux pluviales.

Suivi de dépenses du budget en € mandatés

Montant mandaté à 2019 : 18 M€

Indicateurs de management

Concertation avec les parties prenantes

Des réunions de travail ont été conduites régulièrement tout au long de l'année avec les partenaires techniques du projet et acteurs locaux (commune, EPAPS, communauté d'agglomération de Paris-Saclay, DIRIF, concessionnaires).

Insertion sociale

7400 heures d'insertion réalisées (au 23/09/2019)

Santé / Sécurité

Aucun accident de chantier.

Taux de recyclage des déchets du chantier :

En fonction du type de déchets (au 30/09/2019) :

- DIB (déchet industriel banal) : 100 % en décharge spécialisée
- Bois 100 % évacués et recyclés (copeaux bois et centre de valorisation bois)
- Béton et démolition de voirie 100 % évacués en centre de valorisation de matériaux
- Rabotage: 100 % recyclés (en couche de forme des voies douces et réutilisation en centrale)

- Terres : 45 % sont recyclées sur le chantier (remblais chaussées, contigu aux ouvrages et mises en dépôt) et 1 % de terres polluées ont du être évacuées en décharge appropriée, le reste des terres a été évacué en décharge de classe 3

Au total, sur 128 700 m3 de déchets, 67 400 m3 ont été recyclés.

A noter que la structure des chaussées neuves est constituée de matériaux issus de la filière de recyclage (béton concassé soit 40 000 m3).



Annexes

INDICATEURS TECHNIQUES



GRAND PÔLE INTERMODAL JUVISY SUR ORGE

- TERRE D'AVENIRS -

2014	2015	2016	2017	2018	2019
fait	fait	fait	fait	fait	fait
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , 		-	, ,	,	fait
J	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	J	,	, , ,	,
				Jait	fait
oui	oui	oui	oui	oui	oui
2,51	6,4	10,1	16,5	21,97	30,49
5,5 %	18 %	23 %	57,50 %	70,00 %	80 %
2	1	1	1	1	1
0	525	2265,43	1344,07	1374,5	1615,5
0					
0	0	0	0	0	0
0	2	0	0	2	1
	70.0/	02.0/	45.25.64	, 02.24.04	05.72.0
U	/9 %	83 %	45,25 %	92,24 %	95,72 %
	fait fait fait 1/2 0 % oui 2,51 5,5 % 2 0 0 0	fait fait fait fait fait 1/2 0% 15% oui oui 2,51 6,4 5,5% 18% 2 1 0 525 0 0 0 0 2	fait fait fait fait fait fait fait fait	fait fait <th< td=""><td>fait fait <th< td=""></th<></td></th<>	fait fait <th< td=""></th<>

^{*} Année de référence à déterminer par le CG91



RD 36 - AMENAGEMENT EN PLATEFORME MULTIMODALE

L'échangeur du Christ de SACLAY jusqu'au CEA

— TERRE D'AVENIRS —

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Stades de réalisation du Projet						
- Avant projet (fait/en cours/non fait)	fait	fait	fait	fait	fait	
- Etude projet (fait/en cours/non fait)	non fait	en cours	fait	fait	fait	
- Passation des AO (fait/en cours/non fait)	non fait	non fait	fait	fait	fait	
- Réalisation des travaux CD91 (% d'avancement)	0 %	0 %	0 %	30 %	75 %	
- Respect du planning (o/n)	oui	oui	non	non	oui	
Suivi de dépense du budget en €						
Suivi du budget en % par rapport au total prévu (en cumulé)	0 %	2 %	5 %	27 %	67 %	
Indicateurs de Management						
- Concertation avec les parties prenantes (hors comité de pilotage)						
Nombre de réunions avec les citoyens, associations, collectivités/an	2	24	23	14	21	
- Insertion sociale						
Nombre d'heures réaliseés/an	0	0	0	1043	7400	
Nombre de personnes en insertion passées en CDI	0	0	0	0	0	
- Santé/Sécurité						
Nombre d'accidents / an sur le chantier	0	0	0	0	0	
- Taux de recyclage des déchets de chantier (en %)	0 %	0 %	0 %	49 %	52 %	

^{*} Année de référence à déterminer par le CD91